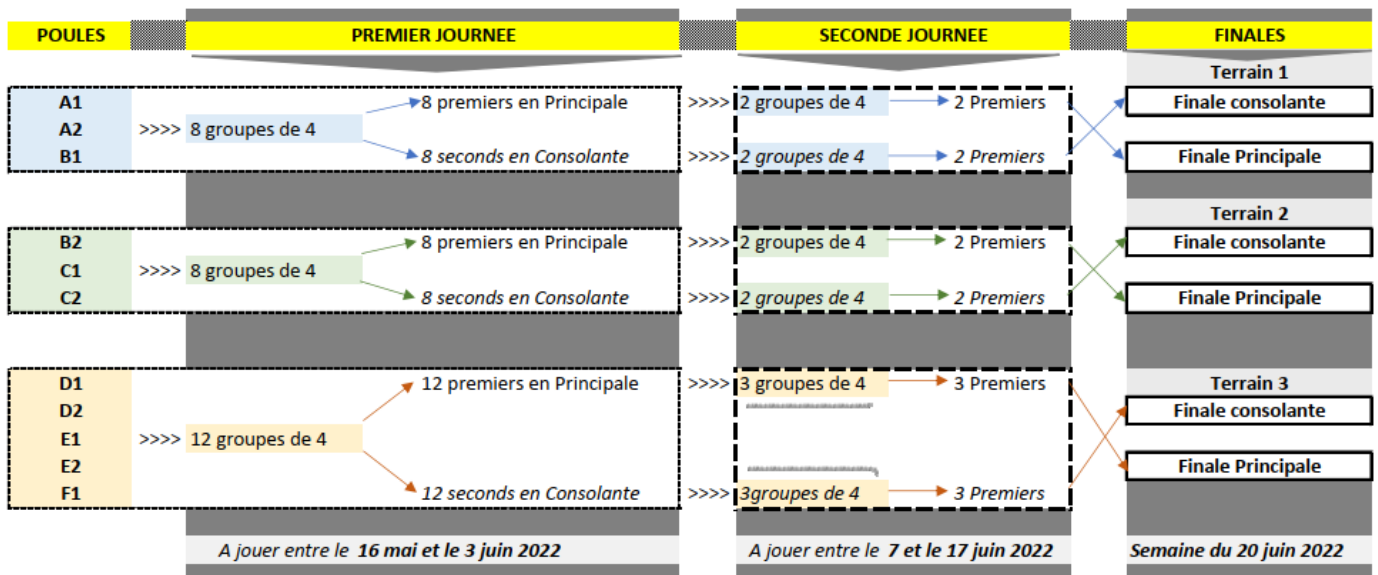




Règlement adapté suite aux contraintes Covid

Pour cette saison un peu particulière, nous vous proposons une formule simplifiée, pouvant être organisée dans les semaines nous restants disponibles, après l'apurement des matchs de championnat. Une formule équivalente sera proposée aux équipes féminines.

COUPE COMPETLIB 2021-2022



ARTICLE 1 – PREMIER TOUR DE QUALIFICATION DES EQUIPES (à jouer pour le 3 juin 2022)

- Equipe de 6 joueurs.
- L'arbitrage sera effectué par une équipe qui ne joue pas.
- Tout joueur participant doit justifier son identité par sa licence ou carte d'identité, et devra avoir effectué au moins trois matchs avec son équipe.
- Il est de la responsabilité des capitaines d'équipes de vérifier la composition et l'identité des joueurs.

Poules de 4 équipes

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses, si problème de salle.
 - ↳ Les premiers sont qualifiés pour la coupe principale.
 - ↳ Les seconds sont qualifiés pour la consolante.

Les matchs se joueront en 2 sets de 15 points au tie-break (avec 2 points d'écart), si égalité 1-1, un set de 15 points désignera le vainqueur (le premier à 15).

Poules de 3 équipes

- La première tirée au sort reçoit avec possibilité de jouer chez une des équipes adverses si problème de salle.
 - ↳ Les premiers sont qualifiés pour la coupe principale.
 - ↳ Les seconds sont qualifiés pour la consolante.

Les matchs se joueront en 2 sets de 21 points au tie-break (avec 2 points d'écart), si égalité 1-1, un set de 15 points désignera le vainqueur (le premier à 15).

- ➔ Envoyer les feuilles de match et la feuille de classement CORRECTEMENT REMPLIES pour le 4 juin 2022 (même si forfait), si la date est passée ou les feuilles sont mal remplies, toutes les équipes seront désignées perdantes.

ARTICLE 2 – SECOND TOUR DE COUPE (à jouer entre le 7 et le 17 juin 2022)

- Les poules des 2 premiers groupes (A1>B1) et (B2>C2) réunissent 4 équipes, pour en ressortir un finaliste (Principale et Consolante).
- Les poules du troisième groupe (D1>F1) réunissent 4 ou 3 équipes, pour également sélectionner également un finaliste (Principale et Consolante).

➡ Envoyer les feuilles de match et la feuille de classement **CORRECTEMENT REMPLIES** pour le **18 juin 2022**

ARTICLE 3 – FINALE DE LA COUPE : le xx juin 2022 (oohoo) à xxxxxxxxxxxx

- Les Groupe 1 (A1>B1 sur Terrain 1) et Groupe 2 (B2>C2 sur Terrain 2) verront les finales se dérouler de la sorte :
 - Consolante entre les 2 équipes finalistes en 2 sets de 21 points (1 pt d'écart), plus un set de 15 points si égalité (toujours 1 point d'écart)
 - Principale entre les 2 équipes finalistes en 2 sets de 21 points (1 pt d'écart), plus un set de 15 points si égalité (toujours 1 point d'écart)
- Le Groupe 3 (D1>F1 sur Terrain 3) verra ses finales se dérouler de la sorte :
 - Consolante entre les 3 équipes finalistes en 1 sets de 21 points (1 pts d'écart), chaque équipe se rencontrant (le premier désigné aux points).
 - Principale entre les 3 équipes finalistes en 1 sets de 21 points (1 pts d'écart), chaque équipe se rencontrant (le premier désigné aux points).

ARTICLE 4 – APPLICATION DU PRESENT REGLEMENT

La commission Loisir est seule juge de l'application du présent règlement sur tout problème évoqué par une équipe dans la case remarque de la feuille de match (blessure, problème de licence, problème d'arbitrage...).

NB : toutes les informations sur le championnat et la coupe sont accessibles sur le site du comité :

<https://www.comite44volleyball.org>

et pour toute communication avec nous : volleyloisir44@orange.fr